

Canada  
Province de Québec  
MRC Lac-Saint-Jean-Est  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil municipal, tenue le lundi 14 décembre 2020, à 19 h 10 à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Jules Bouchard, maire.

**Sont aussi présents les membres du conseil suivants :**

M, Derek O'Hearn, district n° 1  
M<sup>me</sup> Rollande Côté, district n° 2  
M. Charles Lapointe, district n° 3  
M<sup>me</sup> Johanne Lavoie, district n° 4  
M. Jean-François Néron, district n° 6

**Est absent :**

M. Maxime Larouche, district n° 5

**Assiste également à cette séance :**

Pierre-Yves Tremblay, directeur général

**Nombre de citoyens présents :**

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire procède à l'ouverture de la séance

**2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec, le directeur général et secrétaire-trésorier constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été notifié à tous les membres du conseil municipal.

**3. TENUE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS**

**ATTENDU QUE** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**ATTENDU QUE** le décret numéro 1272-2020 du 2 décembre 2020 prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 9 décembre 2020;

**ATTENDU QUE** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux permet au conseil de siéger à huis clos et autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**ATTENDU QUE** selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**ATTENDU QU'**il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence;

## EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Rollande Côté

Appuyé par Charles Lapointe

20-241

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence et que la séance soit diffusée sur le site internet de la municipalité.

**Acceptée**

## 4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 4.1. SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Signification de l'avis de convocation
3. Tenue de la séance à huis clos
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du budget 2021
6. Période de questions
7. Levée de la séance

### 4.2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Johanne Lavoie

Appuyé par Derek O'Hearn

20-242

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

**Acceptée**

## 5. ADOPTION DU BUDGET 2021

Il est proposé par Jean-François Néron

Appuyé par Johanne Lavoie

20-243

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le budget de fonctionnement 2021 comprenant des revenus de 3 496 923 \$, des dépenses de 3 393 636 et des affectations de 103 287 \$ et le budget d'immobilisations 2021 comprenant des dépenses de 3 097 711 \$ sont approuvés tel que rédigés.

### Revenus de fonctionnement

Taxes	2 409 000
Compensations tenant lieu de taxes	115 751
Transferts	645 987
Services rendus	67 888
Imposition de droits	40 000
Amendes et pénalités	9 000
Intérêts	167 547
Autres revenus	41 750

### Total des revenus

**3 496 923**

### Charges

Administration générale	589 548
Sécurité publique	258 450
Transport	583 288
Hygiène du milieu	534 541
Santé et bien-être	6 500

Aménagement, urbanisme et développement	141 960
Loisirs et culture	241 433
Frais de financement	322 917
Amortissement des immobilisations	715 000
<b>Total des charges</b>	<b>3 393 636</b>
<b>Excédent (déficit) avant conciliation</b>	<b>103 286</b>
<b>Activités financières et affectations</b>	
Amortissement des immobilisations	(715 000)
Coût des propriétés vendues	(12 000)
Remboursement de la dette	959 100
Activités d'investissement	63 850
Surplus accumulé non affecté	(105 040)
Surplus accumulé affecté	(75 195)
Réserves financières et fonds réservés	12 572
Montant à pourvoir dans le futur	(25 000)
<b>Total des activités financières et affectations</b>	<b>103 287</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>-</b>
<b>Revenus d'investissements</b>	
Transferts	697 150
<b>Total des revenus</b>	<b>697 150</b>
<b>Immobilisations</b>	
Administration générale	5 000
Transport	563 188
Hygiène du milieu	2 136 523
Loisirs et culture	393 000
<b>Total des immobilisations</b>	<b>3 097 711</b>
<b>Financement</b>	
Financement à long terme des activités d'investissement	2 367 211
<b>Total du financement</b>	<b>2 367 211</b>
<b>Affectations</b>	
Activités de fonctionnement	33 350
<b>Total des affectations</b>	<b>33 350</b>
<b>Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales</b>	<b>-</b>

**Accepté**

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La séance ayant lieu à huis clos, les citoyens ont été appelés à faire parvenir leurs questions par courriel ou par téléphone. Aucune question n'a été reçue.

## **7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Johanne Lavoie

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

20-244

| Que la séance soit levée à 19 h 20.

**Adoptée**

Saint-Nazaire, le 14 décembre 2020

Pierre-Yves Tremblay, CPA, CA,  
Directeur général

Jules Bouchard,  
Maire